



*Pour publication immédiate*

## **Communiqué de presse**

### **Les personnes atteintes d'asthme et de MPOC obtiennent de l'aide professionnelle pour traiter leurs affections respiratoires**

**Ottawa, le 24 novembre 2014** - La Société canadienne des thérapeutes respiratoires (SCTR) félicite Croix Bleue Medavie d'avoir pris une mesure active à l'égard des soins axés sur le patient grâce à des stratégies pratiques de promotion de la santé.

Dans une annonce récente, Croix Bleue Medavie a confirmé que les patients qui ont reçu un diagnostic d'asthme et/ou de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) recevront des services qui permettront d'obtenir des conseils et des directives afin de traiter efficacement leurs symptômes par des thérapeutes respiratoires autorisés (t.r.a.) qui détiennent la désignation professionnelle d'éducateur certifié dans le domaine respiratoire (ECR) ou d'éducateur certifié dans le domaine de l'asthme (ECA). En tant que spécialistes du traitement des maladies respiratoires, les thérapeutes respiratoires autorisés possèdent les connaissances et l'expertise en matière d'éducation sur les maladies respiratoires chroniques et peuvent offrir les meilleures directives possibles aux personnes atteintes de ces maladies.

*« Croix Bleue Medavie fait preuve d'un leadership remarquable en reconnaissant la valeur de ces éducateurs qui aident les personnes atteintes d'asthme et/ou de MPOC, » a déclaré Jessie Fox, présidente de la SCTR. « Il est évident que l'adoption d'une telle approche proactive au traitement des maladies respiratoires chroniques améliorera la qualité de vie des personnes atteintes, mais se traduira également en économies considérables pour le système de soins de santé », a-t-elle ajouté.*

La participation active des personnes atteintes d'asthme et/ou de MPOC au traitement de leur maladie en réduit le fardeau. L'autogestion de la MPOC et/ou de l'asthme comprend la connaissance des comportements, la conformité aux horaires et aux techniques des médicaments à inhaler, la capacité de reconnaître les changements dans la gravité de la maladie et l'auto-ajustement de la médication en cas d'exacerbation. L'éducation par les thérapeutes respiratoires procurera aux personnes atteintes une meilleure compréhension de l'évolution de leur maladie et améliorera leur capacité de gérer et de contrôler leurs symptômes, ce qui devrait entraîner une diminution de la fréquence et de la gravité des exacerbations.

La SCTR joue un rôle important en facilitant l'inscription à ce programme pour ses membres qui travaillent au sein de nos communautés. Les thérapeutes respiratoires doivent avoir la désignation professionnelle t.r.a. ainsi que la certification ECR/ECA et une assurance responsabilité professionnelle de la SCTR. La SCTR met également en œuvre un projet de recherche visant à surveiller l'incidence des services d'éducation sur les résultats pour les patients atteints de maladies respiratoires chroniques et sur le système de soins de santé.

La Société canadienne des thérapeutes respiratoires joue un rôle de chef de file à l'échelle nationale auprès des thérapeutes respiratoires par la sensibilisation, les services et l'unité de la profession. Établie en 1964, la SCTR est l'association professionnelle qui représente plus de 3 600 thérapeutes respiratoires à travers le pays et encourage des normes exemplaires de pratique, de conduite et de rendement dans la prestation des soins respiratoires.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, ou pour obtenir une entrevue, veuillez communiquer avec :

Christiane Ménard, directrice générale,  
Société canadienne des thérapeutes respiratoires  
Tél. : 613-558-6199  
courriel : [cmenard@csrt.com](mailto:cmenard@csrt.com)